



**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 24 SEPTEMBRE 2018**

Le Conseil Municipal de la Commune de RONTALON (Rhône) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Christian FROMONT, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 18 septembre 2018.

Présents : Mrs et Mmes Christian FROMONT, Jean-Yves BOUCHUT, Pascale PIECHON, Jean-Paul THORAL, Christèle CROZIER, François ISOREZ, Michel JOYAUX, Andrée ZUPPETTI, Eric CARRA, Valérie SALIGNAT, Audrey STANIS

Secrétaire : Andrée ZUPPETTI

Absent : Franck GREGOIRE

Ordre du jour :

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Procès-verbal de la séance du 27 août 2018
- Rapport sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif
- Rapport sur le prix et la qualité du service d'assainissement non collectif
- Convention de mutualisation des moyens humains et matériels des services techniques de Chaussan, Rontalon et Saint-André-la-Côte
- Mise en place du PIG 3
- Compte-rendu des commissions
- Compte-rendu COPAMO
- Questions diverses

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 27 AOUT 2018

Le compte rendu du conseil municipal du 27 août 2018 est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés sous réserve des modifications suivantes :

- Dernier point des questions diverses : l'intitulé est « Café de la Place » et non pas « Développement durable »
- Point Développement durable : il s'agit de Michel JOYAUX et non JOYEUX. La commune est candidate au label régional « zéro phyto ».
- PIG 3 : le plafond des travaux dans l'action 3 de l'axe 2 est de 5 000 à 20 000 € HT.

RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE - ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Monsieur le Maire présente le RPQS 2017 du service d'assainissement collectif.

Les membres du conseil municipal sont invités à prendre connaissance de ce rapport.



		Valeur 2016	Valeur 2017
	Indicateurs descriptifs des services		
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	974	994
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	0	0
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration [tMS]	0	0
D204.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ [€/m ³]	2,06	2,07
	Indicateurs de performance		
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	99,48%	84,42%
P202.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées [points]	80	70
P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100%	100%
P204.3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100%	100%
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100%	100%
P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	___%	___%
P207.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité [€/m ³]	0	0

LE CONSEIL MUNICIPAL a pris connaissance de ce rapport.

Monsieur le Maire précise que les rapports complets peuvent être consultés sur le site internet <http://www.services.eafrance.fr/>

RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE - ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Monsieur le Maire présente le RPQS 2017 du service d'assainissement non collectif.

Les membres du conseil municipal sont invités à prendre connaissance de ce rapport.

Tarifs	Au 01/01/2017	Au 01/01/2018
Compétences obligatoires		
Tarif du contrôle des installations neuves en €	115,00	115,00
Tarif du contrôle des installations existantes en €	79,00	79,00
Tarifs des autres prestations aux abonnés en €	85,00	85,00
Compétences facultatives		

Population desservie : 443 habitants.



	Exercice 2016	Exercice 2017
Nombre d'installations contrôlées conformes ou mises en conformité	121	123
Nombre d'installations contrôlées depuis la création du service	322	322
Taux de conformité en %	37,6	38,2

LE CONSEIL MUNICIPAL a pris connaissance de ce rapport.

Monsieur le Maire précise que les rapports complets peuvent être consultés sur le site internet <http://www.services.eaufrance.fr/>

CONVENTION DE MUTUALISATION DES MOYENS HUMAINS ET MATERIELS DES SERVICES TECHNIQUES DES COMMUNES DE CHAUSSAN, RONTALON ET SAINT-ANDRE-LA-COTE
--

Monsieur le Maire expose le projet de mise en commun ponctuelle des moyens humains et matériels des services techniques de Chaussan, Rontalon et Saint-André-la-Côte. Ce projet fait suite à une réunion entre élus et techniciens du 5 avril 2018.

Valérie SALIGNAT et Eric CARRA précisent que la Commission Voirie de Rontalon a fait une proposition d'équivalence d'heures aux deux autres communes pour prendre en compte le coût et l'usure de certains matériels. Une fois le projet de convention affiné, il sera soumis au Conseil municipal.

MISE EN PLACE DU PIG 3

Monsieur le Maire rappelle que la COPAMO s'est engagée depuis 2008 à apporter aux habitants des solutions de logements diversifiées et financièrement accessibles pour permettre un parcours résidentiel complet. Cet engagement est notamment inscrit dans le PLH (plan local de l'habitat).

Le deuxième PLH vient de faire l'objet d'un bilan intermédiaire. Il en ressort que les :

- Les objectifs intermédiaires de production globale de logements neufs sont atteints à 92% (44% de logement individuel, 32% de logements collectifs, 25% de logements groupés)
- Les objectifs intermédiaires de production de logements locatifs sociaux sont atteints à hauteur de 94%.

Dans le cas de Rontalon, l'objectif de création de logements 2014-2019 est de 54 logements et 9 ont effectivement été réalisés à ce jour.

Dans le cadre de la politique en faveur de l'amélioration de l'habitat privé, la COPAMO a engagé une réflexion sur l'avenir du PIG (programme d'intérêt général). Deux axes se sont dégagés :

- Actions ciblées sur les centres-villages visant à inciter les propriétaires à louer leur logement à un prix abordable ou à le vendre pour permettre à de nouveaux ménages d'accéder à la propriété
- Encourager les propriétaires occupants à rénover leurs logements de façon qualitative afin de prévenir la dégradation et la vacance du parc privé de logement.

Monsieur le Maire rappelle que dans ce cadre, la commune de Rontalon a voté le 04/09/2017 l'instauration de la taxe d'habitation sur les logements vacants depuis plus de deux ans.

Monsieur le Maire demande au Conseil municipal s'il a des remarques ou suggestions à faire suite à la présentation faite lors de la séance du 27/08/2018.

Le Conseil municipal ne fait pas de remarque ou suggestion.



COMPTE RENDU DES COMMISSIONS – QUESTIONS DIVERSES

Opticien mobile

Pascale PIECHON expose la proposition de Madame Deraill de faire des permanences d'optique gratuite. Deux permanences sont pr vues les jeudis 15 et 29 novembre 2018 de 14h00   18h00   la Maison des Alanqu s. Ces permanences peuvent permettre de faire un diagnostic, un bilan, mais pas de se faire prescrire de lunettes.

Conseil municipal d'enfants

Pascale PIECHON expose que la premi re cabane   h rissons a  t  faite le samedi 22 septembre 2018. Elle sera d cor e le 29/09. La construction d'une autre cabane interviendra plus tard dans l'automne.

Espace Jeunes

Pascale PIECHON expose que l'espace jeunes de Rontalon compte 32 adh rents dont 6 filles. L'animateur de l'Espace Jeunes propose d'intervenir  galement en tant qu'animateur lors de la pause m ridienne   l' cole pour pouvoir commencer   cr er du lien avec les enfants plus t t.

Monsieur le Maire expose que deux communes de la COPAMO (Taluyers et Saint-Laurent-d'Agn ) ont demand    ce que la comp tence jeunesse soit retir e   la COPAMO. Rontalon a souhait  pour sa part que la comp tence reste communautaire  tant donn  que le mode de fonctionnement actuel (avec des r unions r guli res avec la directrice et l'animateur) est satisfaisant. La nature de la comp tence sera donc modifi e lors du prochain conseil communautaire.

Jumelage et f te de la bi re

Une r union aura lieu le mardi 25 /09/2018   20h30   la Maison des Alanqu s. Des sens uniques seront mis en place le samedi et le dimanche. La gendarmerie viendra faire des rondes durant le week-end de jour et de nuit.

Voirie

- La Commission voirie s' st r unie le 17 septembre 2018. Elle a fait le point sur les travaux r alis s dans l'ann e et sur ceux   pr voir l'ann e prochaine.
- Une liste des arbres    laguer est  tablie.
- De l'enrob    froid sera fait la semaine du 1^{er} au 5 octobre 2018 lorsque l'ensilage sera termin .
- Il faudra inclure dans la campagne de marquage au sol la d finition des espaces de stationnement aux Saignes.

Communication

Christ le CROZIER rappelle que les articles et photos pour l'Horizons sont attendus au plus tard le 31/10.

Assembl e G n rale du Petit Alanqu 

L'AG du Petit Alanqu  a eu lieu le 13/09/2018. L'association souhaite renouveler et d velopper les initiatives du type vente de galettes. En 2019, les projets sont notamment le d veloppement du site internet et de la page facebook.

COPAMO

Christ le CROZIER a particip    la commission agriculture et espaces naturels. Un plan de gestion est en cours dans l'espace naturel de la Vall e du Besan on. La COPAMO a acquis, avec le soutien financier du D partement et de l'Agence de l'eau, l' tang neuf qui avait subi une pollution. Les travaux   entreprendre  tant trop importants, la digue sera ouverte et la zone deviendra une zone humide.

B timents



- Jean-Yves BOUCHUT expose la demande du SYDER qui sollicite l'autorisation de la commune pour monter un dossier de demande de subvention auprès de la COPAMO dans le cadre du projet d'installation d'une chaufferie bois.
- Une réunion a eu lieu le vendredi 21/09 avec la Fondation du patrimoine et les associations Culture et Traditions et les Amis de la maison paroissiale pour essayer de monter une opération de souscription pour le financement des travaux nécessaires à l'église. Les souscriptions sont défiscalisées à 75%.
- Les travaux de rénovation des deux logements communaux de la Placette ont commencé. Malgré quelques surprises lors des opérations de démolitions, les travaux devraient pouvoir être terminés avant les vacances de Noël.

Inter CCAS

Audrey STANIS expose sa participation à une réunion inter CCAS lors de laquelle ont été abordés les points suivants :

- Mission locale à destination des 16 – 25 ans :
 - Aide à l'insertion professionnelle (recherche d'emploi, aide à la rédaction de CV, ateliers sur les entretiens etc.)
 - Aide au logement
 - Service civique
 - Garantie jeunes : coup de pouce sur un an visant à emmener les jeunes vers l'obtention d'un CDI
- Programme de prévention de la perte de mobilité à destination des personnes de plus de 70 ans : ce programme animé par un professeur et deux infirmières vise à prévenir la perte de mobilité par l'exercice physique. Un bilan peut être réalisé à Lyon sud, et la COPAMO étudie la possibilité de mettre en place un groupe sur Mornant.
- Une fiche d'identité des CCAS devrait être mise en place en vue de mieux cerner leurs besoins et attentes.
- Semaine bleue du 8 au 14 octobre 2018.

Développement durable

Michel JOYAUX expose la réunion du mardi 11/09 avec Fredon et le SMAGGA dans le cadre de la candidature de la commune à l'obtention d'un label régional zéro phyto. La commune devrait obtenir ce label qui ouvrira la possibilité de demander l'obtention du label national « terre saine commune sans pesticide » par la suite.

Monsieur le Maire expose qu'un nid de frelons asiatiques a été détruit à Chatetre à Soucieu-en-Jarrest.

Fleurissement

Michel JOYAUX expose que Rontalon a obtenu le 3^{ème} prix de fleurissement dans sa catégorie pour l'année 2017 par le Département.

Michel JOYAUX récupérera le dossier papier de la commission fleurissement.

Il est proposé de développer des espèces propices aux abeilles lors des prochaines campagnes de fleurissement.

Bâtiment de l'ancien CLSH

Michel JOYAUX expose des idées pour l'utilisation à venir du bâtiment anciennement occupé par le centre aéré :

- MAM (maison d'assistantes maternelles)
- Espace de co working ou télétravail
- Espace touristique (gîte, etc.)

Monsieur le Maire rappelle la nécessité de découpler les fluides du centre aéré et du musée pour la saison de chauffe 2018/2019.

Décoration du village

Andrée ZUPPETTI expose que des ateliers pour la décoration de fin d'année du village vont être organisés au mois de novembre.

Correspondant du Progrès



Christian FROMONT expose au conseil municipal que Christian CHAMPAGNAC a cessé ses fonctions de correspondant au Progrès. Valérie HEBERT prend la suite.

Café de la Place

Monsieur le Maire expose que le propriétaire du Café de la place a transmis l'inventaire chiffré du matériel qu'il laissera pour permettre l'évaluation de la valeur du fonds. Cette liste a été transmise au conseil de la commune pour expertise.

Des chiffrages des travaux nécessaires sont en cours de réalisation.

Rhône Insertion Environnement

L'association Rhône Insertion Environnement a écrit aux communes pour leur exposer les difficultés qu'elle rencontre en termes de financement. Cela menace la prise en charge des personnes en insertion et les chantiers réalisés par l'association.

Le conseil municipal approuve le projet de lettre de soutien à RIE.

Taxe d'enlèvement des ordures ménagères

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la proposition faite par une commune à la COPAMO de revoir les modalités de répartition de la TEOM. Actuellement, toutes les communes ont le même taux appliqué. Il est proposé de la répartir selon :

- Le volume d'ordures ménagères produit
- Une part variable selon le potentiel fiscal.

Si ce projet est voté à la COPAMO en conseil communautaire, cela devrait représenter une hausse de 4,62 € par foyer pour Rontalon (sur une taxe moyenne de 42 €).

Centrales villageoises du Pays Mornantais

Les CVPM vont réaliser un film sur les toitures équipées par des panneaux photovoltaïques dans le cadre de leur démarche. Un drone survolera le local technique de Fondrieu et la salle des fêtes à une des dates suivantes : 26 et 27/09, 3, 4, 5/10/2018.

Course La Mornantaise

La course la Mornantaise aura lieu le dimanche 30 septembre 2018 au profit des femmes atteintes du cancer.

Au-delà des mots

Une assemblée générale d'Au-delà des Mots aura lieu le 17/10/2018.

Les questions diverses étant épuisées, la séance est levée à 22h51.